

Le Trait d'Union

Saint Etienne de Fontbellon

#5 - printemps 2022



Brèves

Eclairage public :

Signalement éclairage défectueux :

Allô Mairie : 04 75 35 12 96

Mail : mairie.stef@orange.fr

Correspondant

Dauphiné Libéré :

J.P. Blanchard

blanchard.jeanpaul@orange.fr

06 89 64 63 92

Correspondant La Tribune :

J. Chaze

j.chaze@wanadoo.fr

06 07 41 62 37

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

**Dimanche 10 Avril
et Dimanche 24 Avril**

UN SEUL LIEU DE VOTE :
ESPACE MAURICE CHAMPEL

Bureaux de vote ouverts
de 8h à 19h

Pièce d'identité obligatoire

ÉLECTIONS LEGISLATIVES

**Dimanche 12 Juin
et Dimanche 19 Juin**

MAIRIE :

HORAIRE D'OUVERTURE

Les lundi, mardi et jeudi
de 8h à 12h30 – 13h30 à 17h

Le mercredi de 8h à 12h30 –
13h30 à 15h30

Le vendredi de 8h à 12h30

SERVICE URBANISME :

Demande d'imprimés,
dépôt des dossiers
et renseignements.

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30.

PERMANENCES ÉLUS :

sur rendez-vous

Memento

Mairie - 100 Rue de la mairie

07200 ST ETIENNE

DE FONTBELLON

Tél : 04.75.35.12.96

Mail : mairie.stef@orange.fr

www.st-etienne-
de-fontbellon.fr

ou sur www.facebook.com/

Commune-Saint-

Etienne-de-Fontbellon-

Suivez
les actus
sur

Edito du Maire

En ce début de printemps, après deux ans de crise sanitaire, nous nous trouvons confrontés à l'augmentation des prix et aux conséquences d'une guerre aux portes de l'Europe.

L'impensable s'est produit, la folie guerrière d'un homme nous a soudainement replongés quatre-vingts ans en arrière, dans la mémoire des horreurs de la Seconde Guerre mondiale.

Dès les premiers jours de l'invasion, la municipalité a souhaité apporter aide et soutien au peuple ukrainien; une opération de vente de pognes, en partenariat avec le Club de La Fontbelle et le Centre Commercial Leclerc, a permis de collecter la somme de 6.000€. Ce montant a été remis intégralement à la Protection Civile pour l'acquisition de matériel de premiers secours et chirurgical. Je veux saluer votre solidarité et votre participation qui honorent notre commune.

Cette année est une année importante d'un point de vue électoral puisque vous aurez à vous déplacer aux urnes, à l'Espace Maurice Champel, à deux reprises : les présidentielles les 10 et 24 avril et les législatives, les 12 et 19 juin. Retenez bien ces dates dans vos agendas.

Le budget de la commune sera voté en avril. Nous présenterons les axes lors du prochain Trait d'Union. Les comptes 2021 sont clôturés. L'excédent du budget de fonctionnement de l'année 2021 est de 296 419.70€. Il est tout à fait correct et nous permet de dégager une marge d'autofinancement pour nos projets d'investissement.

Les travaux du comité de pilotage pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal se poursuivent; le diagnostic territorial qui permettra de définir pour notre commune les principaux enjeux en termes d'habitat, d'équipements collectifs, d'économie, d'espaces naturels, et de mobilité, sera présenté lors de réunions publiques d'échanges à l'automne 2022.

Pour conclure, malgré un contexte international particulier, je vous souhaite un excellent printemps.

Le Maire,
Philippe ROUX



« Tous les hommes font la même erreur,
de s'imaginer que bonheur veut dire que tous les vœux se réalisent. »

Léon Tolstoï

Les Conseils Municipaux...

COMPTES
RENDUS



8 NOVEMBRE 2021

- **Validation des nouveaux contrats d'assurance** des risques statutaires
- **Le Conseil Municipal reconduit son accord** pour la scolarisation des enfants de la commune en classe ULIS (Unité Localisée d'Inclusion Scolaire) à l'école de JOYEUSE
- **A l'unanimité**, les membres du Conseil Municipal décident de fixer la durée d'amortissement des subventions d'équipement versées aux organismes publics à 15 ans pour le compte 2041582
- **Le Conseil Municipal, à l'unanimité** émet un avis favorable sur le projet d'ouvertures dominicales 2022 pour les commerces de détail à dominante alimentaire aux dates proposées
- **Aliénation** d'une portion de chemin rural quartier Les Chiffaux après enquête publique

20 DECEMBRE 2021

- **Aliénation** d'une portion du chemin de la Vernade après enquête publique
- **Signature de la convention** de soutien financier au centre de loisirs Le Palabre
- **Signature de la convention** de participation financière à la construction du futur centre de secours principal d'Aubenas
- **Attribution d'une subvention** à l'association « pétanque fontbellonnaise » (nouvelle association)
- **Rapport sur l'eau et l'assainissement 2020** du SIAE

7 FEVRIER 2022

- **Autorisation d'ouverture** de crédits d'investissement avant le vote du budget 2022
- **Adhésion de la commune** au service commun « Marchés publics » de la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas (CCBA)
- **Création d'un poste d'attaché territorial**
- **Modification des délégués** au SIAE (Syndicat Intercommunal d'Assainissement et d'Eau de Saint-Etienne-de-Fontbellon)
- **Autorisation au Maire** pour engager les démarches nécessaires à la consultation de l'accord-cadre à bons de commande pour les travaux de voirie communale
- **Demandes de subventions** pour les projets stade synthétique, City-stade piste de running et ancien presbytère – maison des associations

Nombreuses actualités autour de l'urbanisme

Rappel des évolutions réglementaires, deux décennies d'évolution des règles d'urbanisme:

Loi SRU : 13/12/2000: Concept de renouvellement urbain : « *Faire la ville sur la ville* », c'est-à-dire densifier pour limiter l'étalement urbain.

Lois Grenelle I & II : 03/08/2009 & 12/07/2010 : Constat : Trop de consommation d'espace naturel et agricole en France (l'équivalent d'un département français par an certaines années). Objectif de la loi : lutter contre la consommation de l'espace et l'étalement urbain, avec des objectifs chiffrés.

Loi ALUR : 24/03/2014: le Plan Local de l'Urbanisme Intercommunal devient la règle, les COS (Coefficient d'Occupation des Sols) sont supprimés afin de faciliter la densité de l'habitat.

Les Lois ELAN 23/11/2018 et Climat et Résiliences du 21/08/2021, viennent renouveler les objectifs de diminution de consommation foncière, notamment avec la notion de Zéro Artificialisation Nette.

Depuis maintenant 22 ans, quels que soient les gouvernements en place, une tendance lourde de diminution des surfaces constructibles et d'augmentation de la densité impacte les zones rurales et péri-urbaines.

Dans l'hypothèse où les documents d'urbanisme ne se conformeraient pas à ces objectifs, les services de l'Etat sont autorisés à mobiliser tout l'éventail réglementaire (de l'avis défavorable jusqu'à la suspension du caractère exécutif des documents d'urbanisme), afin d'imposer aux Communes et Communautés de Communes les modifications jugées nécessaires.

Cela se traduit pour notre commune située à proximité de la centralité d'Aubenas, par un accueil plus limité d'habitants (+ 0,7 % habitants par an pour les prochaines décennies). De plus, la densité des constructions est fortement augmentée, de l'ordre de 30 logements à l'hectare.

De facto, en croisant ces deux contraintes, moins de nouveaux habitants à accueillir, donc moins de logements à prévoir, ces mêmes logements devant être construits sur de très petites parcelles, il n'y a plus lieu, pour le législateur, de maintenir inutilement des terrains constructibles. Ces évolutions réglementaires, qui échappent aux élus locaux, vont vraisemblablement impacter lourdement la commune à court terme.

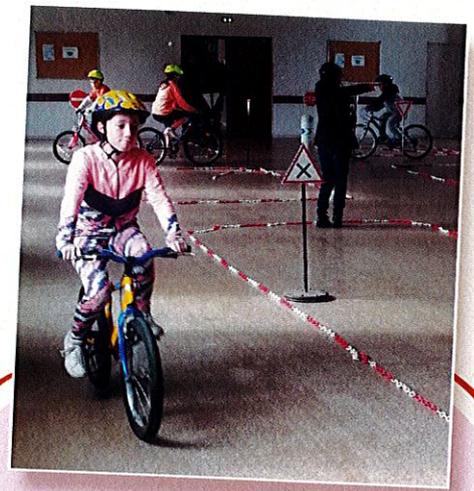
Dispositif ULIS

(Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire)

A partir de la rentrée de septembre 2022, l'École des Champs accueillera un dispositif ULIS. Des élèves, en situation de handicap, (au nombre de 12 maximum) seront inscrits dans une classe de référence de l'école, et regroupés parfois au sein du dispositif ULIS, pour des enseignements éloignés de ceux de la classe.

Un enseignant coordonnateur, personne ressource dans l'école, et un AESH collectif (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap), seront présents pour accompagner les enfants et l'Equipe Educative.

Ce dispositif ouvert permettra à ces élèves de poursuivre en inclusion, des apprentissages adaptés à leurs potentialités et d'acquérir des compétences sociales et scolaires.



Prévention routière

Le mardi 15 mars, à l'Espace Deydier à Ucel, se sont tenues les épreuves pratiques de la Prévention Routière, pour les élèves de CM2 de l'École des Champs. Organisées par la police nationale, celles-ci ont pour objectif d'aider les enfants à adopter les bons réflexes sur la route. Elles leur ont permis de circuler de façon autonome à vélo, sur un circuit aménagé, tout en respectant les panneaux de signalisation du code de la route. La semaine suivante, ce sont ceux de l'école Saint Joseph, qui participaient aux mêmes épreuves.

Potager des Écoles

Avec l'arrivée du printemps, une grande animation règne au Potager des Écoles. Les enfants de l'École des Champs s'activent régulièrement pour semer, planter, ou arroser. L'eau utilisée provient de la récupération des eaux pluviales de la toiture de la crèche. Dans ce lieu calme et apaisant, les oiseaux trouvent de la nourriture grâce aux mangeoires et pommes de pin suspendues et peu à peu, les insectes s'approchent de leur hôtel..... Dès le mois d'avril, les élèves seront invités à découvrir la pratique de la culture en lasagnes.



Brèves de chantier

Tennis club

La trêve imposée par la rénovation des courts du tennis club a permis à l'équipe des services techniques de la commune de redonner un coup de jeune au club house. Les peintures ont été rafraîchies et l'espace de parking sera prochainement goudronné.

Cimetière

Cette année encore, conformément à nos engagements, nous avons poursuivi le goudronnage des allées du cimetière. Les agents communaux sont attentifs à la propreté et à l'entretien de ce lieu. Pour les aider dans cette tâche, qui est l'affaire de tous, des containers sont mis à disposition pour déposer les déchets (végétaux, pots...).



Espace toilettes stade de la Mure

Le stade de la Mure, très fréquenté par les écoles pour les activités sportives des enfants, ne disposait pas, jusqu'à ce jour, d'un point d'eau et de toilettes. C'est chose faite, les agents des services techniques communaux ont aménagé en espace toilettes un ancien local cédé par le Syndicat des Eaux.



Action solidarité Ukraine

Grâce à votre générosité et à la mobilisation du club de la Fontbelle, du CCAS et du Centre Leclerc, la vente de pognes, le week-end du 11 et 12 Mars, a permis la collecte de 6000 €. Cette somme a été reversée à la Protection Civile pour l'acquisition et l'acheminement de kits de premiers secours et matériel chirurgical à destination de l'Ukraine.

Agenda

- **Vendredi 22 Avril à 19h :**
Visite guidée et chantée de l'ancienne église (Espace Culturel) par Élodie Blanc, guide conférencière et mezzo-soprano
- **Dimanche 8 Mai à 11h :**
Commémoration du 8 Mai 1945 (Monument aux morts)
- **Jeudi 12 Mai à 20h :**
Projection Film réalisé par Christian TRAN « Empreinte vivante » : le Patrimoine Industriel en Ardèche à l'Espace Champel en présence du réalisateur
- **Vendredi 10 Juin à partir de 18h30 :**
Concours de pétanque organisé par le Comité d'Animations (place de la cave coopérative)
- **Vendredi 17 Juin :**
Feu de la St Jean organisé par le Comité d'Animations (parking du stade du Colombier)
- **Vendredi 1er juillet :**
Fête de l'École St Joseph
- **Samedi 2 Juillet :**
Fête de l'École des Champs
- **8/9 et 10 Juillet :**
Exposition Peinture Espace Champel
- **13 Juillet :**
Feu d'artifice et bal (organisés par la mairie et le Comité d'Animations)
- **Juillet :**
Cinéma sous les étoiles organisé par la mairie (place de la Crypte)

La technologie Street View au service des entreprises :



Installée depuis 2020 sur notre commune, l'Agence WebVisite collecte les images 360° Street View pour les entreprises souhaitant faire découvrir leur environnement par le biais d'une visite virtuelle sur Google Maps. Chaque jour, des photographes sillonnent la France pour virtualiser les commerces, écoles, musées, hôtels, galeries d'art... Forte d'une expérience de plus de 10 ans dans son domaine, cette agence a su répondre à des besoins spécifiques pour certains établissements (intégration d'images 360° par drone, développement des visites virtuelles personnalisées, menu de navigation, plan interactif, déclinaison sous plusieurs langues...).

L'agence est constituée d'une douzaine de personnes : photographes, télépilotes, techniciens, commerciaux et coordinateurs projets, tous passionnés par les missions qui leur sont confiées!

Coordonnées : www.web-visite.com/ 09.67.03.61.32 / contact@web-visite.com



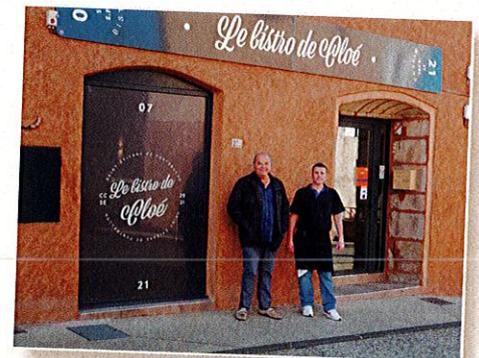
Bienvenue au Bistro de Cloé !

Après 38 ans de « bons et loyaux services » Yves Boiron a arrêté son activité en 2019 et fait valoir ses droits à une retraite bien méritée. Cette institution ne pouvait pas en rester là!

En effet, le bar-épicerie fût créé en 1920 par la grand-mère d'Yves, tenu ensuite par sa mère et lui-même jusqu'en 2019.

Vincent Faure a repris cette activité en début d'année 2022, après plus d'un an de travaux. Après une expérience professionnelle dans le bâtiment, Vincent Faure rachète le bar et l'immeuble et crée « Le Bistro de Cloé » (prénom de sa fille). Il est lui-même originaire de la commune par sa famille (fils de Joëlle Martin, présidente du Club de la Fontbelle).

Le « Bistro » s'est refait une beauté. La presse a disparu, mais les jeux sont toujours là. L'ambiance est sympathique et chaleureuse!



DÉCHETTERIE SIDOMSA DE SAINT-ETIENNE DE FONTBELLON :

500 Chemin de la Ribeyrasse – Tél. : 04.75.94.33.57
Horaires d'ouverture du lundi au samedi :
de 9h à 11h45 et de 13h30 à 17h15



« POINTS RECYCLAGE » : VERRE - PAPIER :

Traverse du stade ; Quartier La Téoule ;
Chemin du Pré St Antoine ;
Place de la cave coopérative ;
Route du pont de Rigaud ;
Parking Centre E.Leclerc